



# ACTO CONSEIL

IMMOBILIER

## Ventes Appartements

Merci de nous fournir les pièces suivantes :

- 1 - **Titre de propriété**
- 2 - **Règlement de copropriété et modificatifs** éventuels
- 3 - **Diagnostics** amiante, plomb, termites, DPE, gaz, électricité délivrés par des entreprises certifiées QUALICERT.  
*L'entreprise vous indiquera les certificats obligatoires dans votre cas.  
A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous la liste des diagnostics et leur durée de validité.*
- 4 - **Nom et adresse du syndic** de copropriété
- 5 - **Copie des trois derniers appels de charges trimestriels**
- 6 - **Copies des deux derniers relevés de charges annuels reçus**
- 7 - **Copie des trois derniers procès-verbaux d'Assemblée Générale**
- 8 - **Confirmation écrite du prix de vente NET VENDEUR**, et du montant du dépôt de garantie, le cas échéant
- 9 - **Coordonnées de votre acquéreur** (adresse + n° de téléphone) + copie de carte d'identité
- 10 - **Copie de vos pièces d'identité**
- 11 - **Questionnaire vendeur** dûment complété, daté et signé

Diagnostic immobilier	Type de bien	Obligation	Durée de validité
DPE avant vente	Tout bien immobilier bâti pourvu d'un système de chauffage fixe	A réaliser dès la mise en vente d'un bien	10 ans
ERNMT	Bien situé dans une zone à risques	A réaliser avant la signature des documents de vente	6 mois
Termites	Bien situé dans une zone à risques	A réaliser avant la signature des documents de vente	6 mois
Amiante	Si premier permis de construire délivré avant le 01/07/1997	A réaliser avant la signature des documents de vente	Illimité en l'absence de détection d'amiante
Gaz	Installation de gaz de 15 ans ou plus	A réaliser avant la signature des documents de vente	3 ans
Electricité	Installation de gaz de 15 ans ou plus	A réaliser avant la signature des documents de vente	3 ans
Plomb	Tout bien construit avant le 01/01/1949	A réaliser avant la signature des documents de vente	1 an ou illimité en l'absence de mesures positives
Carrez	Tout bien situé dans une copropriété	A réaliser avant la signature des documents de vente	Illimité en l'absence de modifications